

BILAN D'ACTIVITÉ 2015

Depuis 1982, la Fondation Mustela œuvre aux côtés des professionnels de santé en faveur de l'enfance. Son action s'articule autour de trois axes majeurs : soutien à la recherche ; prévention et information en santé publique et actions de terrain en faveur de la mère et l'enfant, en France et à l'étranger.

Placée sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Mustela travaille en étroite collaboration avec des équipes de professionnels, lesquelles sélectionnent - par exemple - les lauréats de ses divers prix et bourses.



En 2015, deux nouveaux membres ont rejoint le comité scientifique Recherche. D'une part, le Dr Michel Roussey, professeur émérite de pédiatrie, membre fondateur et président de la Société française de dépistage néonatal. D'autre part, Christelle Gosme, psychologue clinicienne au service de pédopsychiatrie de l'hôpital Necker et au centre médico-psychologique du 15e arrondissement de Paris. Cette jeune femme avait reçu en

UNE ACTION ÉTENDUE À VINGT PAYS

2009 une bourse de la Fondation Mustela pour sa thèse consacrée aux liens d'attachement entre des mères souffrant de déficience visuelle et leurs enfants de l'âge de trois mois à quatre ans.

Autre évolution marquante de notre institution : un engagement croissant à l'international, qui se traduit par le financement d'actions dans près de vingt pays grâce à un fonds de dotation de 450 000 euros. Parmi elles, la création de Prix de Maïeutique en Belgique et en Pologne et sans doute également en Italie et au Portugal en 2016. Cet engagement accru à l'étranger se traduit également par la mise en ligne progressive de sites Internet locaux dans les pays d'intervention de la Fondation Mustela, mêlant des informations « grand public » et « professionnels ». Et enfin, par le financement d'actions de terrain variées en Europe et même au-delà : acquisition de matériel pédiatrique hospitalier, soutien aux enfants des rues ou aux orphelins...

Chantal Larcade

Déléguée Générale de la Fondation Mustela

Dans les pages suivantes...

P2 Prévention : un pas vers le grand public

L'INTERACTIVITÉ PRIVILÉGIÉE

- Le site de la Fondation Mustela fait peau neuve
- Sages-femmes, des compétences multiples
- Propreté, un jeu interactif en ligne

P3 Terrain : agir en France et à l'international

UNE ACTION ÉTENDUE À 20 PAYS

- De multiples relais hors de France
- Un soutien à Asmae : son action au Liban
- L'aide d'urgence au Népal

P4 Terrain : agir en France

EN FRANCE, LE PRIX DE PÉDIATRIE SOCIALE

- 2015 : la prévention des troubles de l'oralité alimentaire
- Retour sur le Prix de Pédiatrie Sociale 2014 : des ateliers plurilingues à visée thérapeutique

P5-6 La recherche, activité historique

LA MAÏEUTIQUE À L'HONNEUR DANS TROIS PAYS

- L'institution de la famille contemporaine
- Fongicides et développement de l'enfant
- Prix de Maïeutique : en Europe aussi

BOURSES DE RECHERCHE ET PRIX DE RECHERCHE ACTION

- Bourses de Recherche : Santé et conjugalité parentale - Réaménagement du lien conjugal et investissement parental
- Prix de Recherche Action : Mieux former les TISF pour mieux prévenir les troubles mère/enfant

P8 La Fondation Mustela, c'est aussi...

- Le rôle des comités scientifiques
- Grand témoin. Rencontre avec le Dr Michel Roussey
- La Fondation Mustela en dates
- Une équipe au service des professionnels

La Fondation en chiffres

34 ans d'activité

120 Bourses de Recherche

22 Supports d'information et de prévention en puériculture, obstétrique et pédiatrie, avec une diffusion annuelle (tous supports confondus) de 68 000 exemplaires

20 000 euros : dotation aux Bourses de Recherche et Prix de Recherche-Action

23 000 euros : dotation aux Prix de Maïeutique en Europe

10 000 euros : valeur du Prix de Pédiatrie Sociale

78 000 euros : actions de terrain et partenariats à l'international

Prévention : un pas vers le grand public

L'interactivité privilégiée



www.fondationmustela.com

L'année 2015 a été marquée par la mise en ligne d'un nouveau site Internet au graphisme rénové et à l'arborescence simplifiée.

LE SITE DE LA FONDATION MUSTELA FAIT PEAU NEUVE

Avec un graphisme entièrement rénové et une arborescence simplifiée, il offre des contenus mieux structurés, qui permettent à l'internaute, en trois clics au plus, de parvenir au contenu souhaité.

Deux entrées sont désormais distinguées. Au grand public, ce nouveau site permet de découvrir les actions de bienveillance de l'enfant et de soutien à la parentalité de la Fondation Mustela. Mais il lui permet aussi, comme

auparavant, de consulter les supports interactifs - et, pour les supports papier comme les posters et les brochures, d'en télécharger la version numérisée - sur la grossesse ou l'allaitement en passant par le sommeil, l'alimentation et les habitudes de vie de l'enfant.



Aux professionnels de santé tels que les pédiatres, psychologues, sages-femmes et puéricultrices, ce nouveau site permet de suivre nos appels à projets et de se familiariser avec nos différents prix : Bourses de Recherche, Maïeutique, Pédiatrie Sociale...

Naturellement, ils conservent la possibilité de passer gracieusement commande de nos supports d'information et de prévention.

Les deux volets « famille » et « professionnels de santé » valorisent davantage, désormais, la diversité des projets de terrain financés " dans le monde " par la Fondation Mustela.

Une carte interactive permet ainsi de découvrir les initiatives conduites dans près de vingt pays, en Europe, en Afrique et en Asie, grâce au soutien apporté à nos partenaires associatifs locaux.

Enfin, à ce site français, très complet, s'ajouteront progressivement des sites pays - Belgique, Italie, Pologne, Portugal, Turquie dès 2015, neuf pays de plus d'ici 2016 - disponibles dans les langues locales. Ils permettront aux internautes de ces pays de découvrir les actions menées sur place avec le soutien de la Fondation Mustela.

SAGES-FEMMES, DES COMPÉTENCES MULTIPLES



En 2015, la Fondation Mustela a réédité la brochure *Sage-femme : une profession médicale à compétences multiples au service de la naissance et des femmes* et sa déclinaison sous forme de poster. Ces supports actualisent un dépliant produit par la Fondation Mustela en 2008, Tendresse & passion.

Par méconnaissance, le grand public réduit souvent le rôle des sages-femmes à l'assistance durant l'accouchement : suivi du travail, prise en charge de la douleur, examen du nouveau-né.... Or ces

professionnelles interviennent bien au-delà : en amont, durant la grossesse (échographies, préparation à la naissance...) et en aval, après la naissance (consultation post-natale, rééducation périnéale...). En outre, depuis la loi Hôpital, patients, santé, territoires (HPST) de 2009, les sages-femmes libérales interviennent aussi dans le suivi gynécologique des femmes (réalisation de frottis ou pose de stérilet, par exemple).

Validés par un groupe de sages-femmes, cette brochure et ce poster trouvent leur place dans les salles d'attente des sages-femmes libérales.



PROPRETÉ, UN JEU INTERACTIF EN LIGNE

Le site Web de la Fondation Mustela propose désormais un jeu en ligne consacré à l'apprentissage de la propreté. Déclinaison du poster *Apprends-moi à être propre*, cet outil interactif aborde les grands principes de l'hygiène corporelle : brossage des dents, lavage des mains, régularité de la toilette, mouchage du nez, brossage des cheveux...

Dans un premier temps, l'enfant est invité - avec l'aide de ses parents - à répondre à des questions sur tous ces sujets. Dans un second temps, il découvre les bonnes réponses avec les explications correspondantes.

Terrain : agir en France et à l'international

Une action étendue à 20 pays



Outre le soutien annuel à une organisation non-gouvernementale de développement et à une opération d'urgence, la Fondation Mustela bénéficie d'un rayonnement international dans une vingtaine de pays.

DE MULTIPLES RELAIS HORS DE FRANCE

Les équipes locales des Laboratoires Expanscience identifient des projets de développement de l'enfant, relayant ainsi l'action de la Fondation Mustela à l'extérieur des frontières hexagonales.

En **Italie**, en 2015 comme l'année précédente, un don de 5 000 euros a été versé à SOS Villaggi dei Bambini. Cette association crée des « villages » pour les bébés et les enfants abandonnés ou orphelins : école, service de santé, logement... Ce don permettra d'améliorer les infrastructures et donc les conditions d'accueil dans les « villages » et dans leurs crèches, au bénéfice de quelque 500 enfants.

En **Espagne**, le partenariat noué en 2014 avec la fondation Somasca Emiliani vise à développer l'accueil et la scolarisation d'enfants des rues, bien souvent séropositifs, vivant dans la ville de Beira, au Mozambique - un des pays les plus pauvres au monde. Âgés de 1 à 6 ans, les enfants concernés sont hébergés en internat. D'une valeur de 8 000 euros en 2015, ce projet vise aussi à prendre en charge les études d'un groupe de sept étudiants désireux de devenir éducateurs de jeunes enfants. Enfin, il comprend un volet environnemental, grâce à la création d'un potager et à la culture d'arbres fruitiers. Au total, ce projet bénéficie à près de 80 personnes, petites et grandes. Il est reconduit en 2016.

Au **Portugal**, un don de 5 000 euros a permis au service pédiatrique du Centre hospitalier São João de Porto d'acquérir un spiromètre, un appareil de mesure des capacités respiratoires. Livré en janvier 2015, cet instrument bénéficiera aux 8 000 enfants suivis chaque année dans l'établissement.

En **Turquie**, le projet Pre-School a été poursuivi à hauteur de 5 000 euros. Ce programme mis en œuvre par l'Unicef vise à développer l'offre éducative précoce et par conséquent, à faciliter l'activité professionnelle des femmes. Concrètement, il s'agit de rénover et d'équiper des édifices publics afin de les transformer en écoles maternelles dans des zones défavorisées du pays.



Ces actions s'ajoutent aux Prix de Maïeutique décernés en Pologne et en Belgique (voir pages 6-7).



UN SOUTIEN À ASMAE : SON ACTION AU LIBAN

En 2015, la Fondation Mustela a renouvelé le soutien financier (15 000 euros) qu'elle apporte depuis 2009 à l'association humanitaire Sœur Emmanuelle (Asmae), pour lui permettre de mener à bien deux projets de prévention de la maltraitance infantile au Liban. Un phénomène, hélas, tabou et d'autant plus mal combattu qu'il se déroule dans des zones rurales ou des camps de réfugiés palestiniens, où les institutions publiques sont moins présentes.

Au **Liban**, Asmae appuie la mise en place de comités de protection de l'enfance (CPE) dans des camps de réfugiés palestiniens et en zone rurale, dans le sud du Liban avec deux associations locales, Najdeh et Alpha. L'objectif est de prévenir, voire de traiter des situations de maltraitance. Dans le nord du Liban - toujours en zone rurale - Asmae soutient une troisième association, l'ACH, qui assure un accompagnement psychologique des enfants victimes de maltraitance. Enfin, elle a renouvelé le soutien déjà apporté à Afel, association qui, en partenariat avec le ministère des Affaires sociales, suit des enfants victimes de maltraitance et forme des professionnels à leur prise en charge.

Au total, un millier d'enfants libanais ont bénéficié de l'aide de la Fondation Mustela en 2015.



L'AIDE D'URGENCE AU NÉPAL

Après le tremblement de terre de magnitude 7,8 qui a frappé le **Népal**, le 25 avril 2015, la Fondation Mustela a octroyé une subvention exceptionnelle de 40 000 euros à Enfance Népal. Fondée en 2002, cette association apporte depuis lors assistance et éducation aux enfants déshérités du pays. Elle y a notamment fondé un *home* d'enfants pour filles et un orphelinat pour enfants abandonnés au sud de Katmandou, ainsi qu'un organisme de formation à l'agriculture, une école et un collège accueillant plus de 600 enfants déshérités à Mahendranagar, dans l'ouest du Népal. Elle s'est vigoureusement mobilisée lors des séismes pour aider la population locale.

Le don de la Fondation Mustela permettra de reloger des familles de la région de Khokana, dans le centre du pays.

Terrain : agir en France

Le Prix de Pédiatrie Sociale



En France, le Prix de Pédiatrie Sociale (PPS) représente l'action majeure de la Fondation Mustela sur le terrain. Après les ateliers plurilingues récompensés l'an dernier (Bouches-du-Rhône), c'est un projet d'amélioration de la prise en charge des prématurés, dans les Hauts-de-Seine, qui s'est vu distingué en 2015.

2015 : LA PRÉVENTION DES TROUBLES DE L'ORALITÉ ALIMENTAIRE

Présenté par le **Dr Valentina Dell'Orto**, médecin à la réanimation néonatale de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, un projet destiné à prévenir les troubles de l'oralité alimentaire chez le nouveau-né prématuré a reçu le PPS en 2015. Son objectif est d'accélérer, dès l'hospitalisation, la transition de l'alimentation passive à l'alimentation active, afin de réduire la durée d'hospitalisation et de médicalisation de l'enfant et de prévenir, à plus long terme, les difficultés d'alimentation.

Cela grâce à l'adoption, par le service de réanimation néonatale, de nouvelles mesures préventives : tirage précoce du colostrum ou du lait au chevet du bébé ; contact peau à peau dès le premier jour si possible ; sollicitations orales précoces par les parents et le personnel soignant ; proposition d'odeurs alimentaires propices au déclenchement de mouvements de bouche et de réflexes de succion ; initiation aux pratiques de portage en écharpe des bébés proches du terme et nécessitant un besoin de contenance rapproché.

Toute l'équipe de réanimation néonatale participe au projet. Le **Dr Dell'Orto** souligne « l'importance de la stimulation péri-orale pour le développement psychomoteur de l'enfant prématuré ». La psychologue, Emilie Boveri, met en valeur l'importance du rôle des parents, alors que le contexte hospitalier nuit souvent à l'établissement des interactions mère-enfant. De son côté, Gaëlle Hubert,

l'infirmière, est heureuse « de pouvoir effectuer les soins de bouche de manière non invasive ». La psychomotricienne Aurore Betin, enfin, se félicite de ce projet qui « aidera les parents à comprendre le comportement des bébés » prématurés et facilitera ainsi le retour à domicile.

L'ensemble du personnel soignant (puéricultrices, infirmières, auxiliaires de puériculture) du service étant formé depuis le 1er février 2016, les nouvelles pratiques préventives ont rapidement été mises en œuvre de manière routinière. Leur efficacité sera évaluée par l'observation du comportement sensori-moteur du bébé et de la durée d'hospitalisation. À terme, ce dispositif sera proposé aux bébés prématurés accueillis chaque année et leurs parents.



Dr Valentina Dell'Orto



RETOUR SUR LE PPS 2014 :

DES ATELIERS PLURILINGUES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE

En 2014, le Prix de Pédiatrie Sociale a été attribué à **Jean-Luc Di Stefano**, pédopsychiatre au Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) polyvalent des Bouches-du-Rhône, et à Sara Greaves, enseignante-chercheuse du Laboratoire d'études et de recherche sur le monde anglophone (Lerma) d'Aix-Marseille Université (AMU), pour leur projet d'ateliers d'écriture plurilingues au bénéfice de 200 enfants suivis au CAMSP et de leurs parents. Objectif : valoriser et faciliter l'expression - spontanée - dans la langue maternelle.

Un an plus tard, les prolongements de cette action sont riches : six ateliers linguistiques réunissant, au CAMSP, parents et enfants (soit 36 familles bénéficiaires) ; intervention auprès des étudiants du diplôme universitaire « Formation à l'animation des ateliers d'écriture » de l'AMU ; création d'une association de promotion des ateliers d'écriture plurilingues dans les CAMSP ; conférences et informations délivrées dans des cadres hospitaliers et universitaires ; ateliers d'écriture pour les soignants afin de les sensibiliser eux aussi à cette problématique (64 professionnels concernés) et enfin, en janvier 2016, organisation de la journée d'étude « écriture et arts du soin ».

Jean-Luc Di Stefano



La recherche, activité historique



La maïeutique à l'honneur dans trois pays

En 2015, la Fondation Mustela a décerné deux Bourses universitaires, un Prix de Recherche Action et quatre Prix de Maïeutique - en France, en Belgique et en Pologne.

L'INSTITUTION DE LA FAMILLE CONTEMPORAINE

C'est sous la direction d'Irène Théry sociologue de la famille et de Jennifer Merchant, politologue franco-américaine, qu'**Hélène Malmanche**, sage-femme à la maternité des Bluets (Paris), réalise sa thèse à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), intitulée « Corps, enfantement, filiation. - L'institution de la famille contemporaine ».

Son objectif est d'étudier, en France, aux États-Unis et en Belgique - durant le temps de la grossesse et de l'accouchement - les interactions entre le corps médical, les personnes ayant recours aux techniques d'assistance médicale à la procréation (AMP) et les institutions au sens large, qui participent au façonnement du statut de parent. Elle comparera plusieurs situations : couples de femmes ayant eu recours à un don de sperme, couples hétérosexuels ou couples d'hommes ayant eu recours à une gestation pour autrui (GPA), femmes ayant eu recours à un don d'ovocyte et enfin des couples « ordinaires »,



Hélène Malmanche

« majorité silencieuse souvent oubliée par les sciences sociales aujourd'hui ».

La jeune chercheuse privilégie une approche pluridisciplinaire alliant l'investigation anthropologique (par l'ethnographie) et sociologique (par les entretiens), ainsi que l'analyse critique socio-anthropologique de la littérature médicale et des dispositions juridiques françaises, nord-américaines et belges en matière d'AMP et de filiation, avec l'idée forte d'utiliser les cas relativement rares comme outils d'analyse : dons d'ovocytes, couples de femmes et GPA sont envisagés comme des « révélateurs puissants du "travail de parentalité" ».

Elle espère ainsi « contribuer à l'émergence d'une sociologie de l'enfantement qui n'existe pas en France et encore peu dans les pays anglo-saxons, en réintégrant toutes les modalités d'accès à la parentalité et à l'enfantement ».

FONGICIDES ET DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



En France, dans le cadre d'une recherche postdoctorale en épidémiologie effectuée à l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), dans le laboratoire Irset-Inserm U1085, **Rémi Béranger** étudie les effets des fongicides parmi les plus répandus sur le développement de l'enfant, en particulier la croissance intra-utérine, en se basant sur la cohorte nationale mère-enfant Elfe (pour « Étude longitudinale française depuis l'enfance »). Placée sous le signe de l'interrogation « comment grandissent nos enfants ? », l'étude Elfe a recueilli, depuis 2011, des données sur 18 000 enfants et leurs familles. Pour **Rémi Béranger** - comme pour 150 autres chercheurs qui puisent dans ce vaste réservoir de données - c'est « une formidable opportunité » d'étude.

En effet, les recherches récentes sur les risques liés aux pesticides se sont limitées à l'exposition alimentaire ou à quelques classes chimiques. Malgré son usage courant en France (46 % des ventes de produits phytosanitaires, en volume, d'après Eurostat, soit quelque 30 000 tonnes par an), l'exposition aux fongicides, elle, reste mal connue. Les azolés et les carbamates, en particulier, sont utilisés en agriculture, mais aussi dans le cadre domestique (jardinage) ou en médecine humaine. L'exposition à ces produits chimiques peut donc

être à la fois professionnelle, alimentaire, domestique, médicale et même environnementale, pour les populations proches des zones d'application agricole. Or des études préliminaires sur l'homme et l'animal suggèrent des effets délétères sur le poids fœtal, le poids de naissance et le système endocrinien.

Pour évaluer les effets de 17 fongicides azolés et carbamates, **Rémi Béranger** mèlera des mesures d'ordres divers : prélèvements de cheveux permettant de mesurer l'exposition aux pesticides de 300 femmes, données collectées à la naissance auprès des mères de la cohorte Elfe, mesures échographiques et données anthropométriques de l'enfant recueillies dans le cadre d'Elfe, utilisation de pesticides à domicile, estimation de l'apport alimentaire journalier en pesticides, proximité des lieux de vie aux terres cultivées...

L'objectif est de dresser un panorama aussi exhaustif que possible. Ainsi, alors que les analyses d'urine et de sang révèlent l'exposition des derniers jours - puisque l'élimination par les reins efface rapidement les traces d'exposition à des molécules non persistantes dans l'organisme - l'analyse des cheveux permet d'étudier l'exposition à long terme : chaque centimètre de cheveu conserve la trace d'un mois d'expositions.

Outre le recueil, voire la production de données inédites, le grand défi méthodologique auquel se heurte le jeune chercheur - d'ailleurs habituel dans toutes les études sur les perturbateurs endocriniens - est celui de « l'interaction entre les molécules » : leurs effets croisés diffèrent du simple cumul de chaque molécule prise isolément. Aussi les 17 fongicides sélectionnés pour l'étude permettent-ils de se concentrer sur trois molécules en particulier. Difficulté supplémentaire : certains composés exercent un effet contradictoire, par exemple à la fois œstrogénique et anti-œstrogénique, sur l'organisme !

Outre les progrès attendus dans la connaissance des effets des fongicides sur le fœtus et l'enfant, **Rémi Béranger**, qui est membre du conseil d'administration et de la commission scientifique du Collège national des Sages-Femmes de France, espère tirer de cette étude des recommandations pratiques pour réduire l'exposition des femmes, par exemple à l'occasion de l'entretien du quatrième mois de grossesse.

Rémi Béranger



PRIX DE MAÏEUTIQUE : EN EUROPE AUSSI

En Belgique et en Pologne, la Fondation Mustela décerne désormais un Prix de Maïeutique pour soutenir des projets de recherche sur l'amélioration de la santé périnatale, en étroite collaboration avec les associations de sages-femmes de ces deux pays.

En Belgique, c'est Mieke Embo, coordinatrice du département de maïeutique à l'université Artevelde, à Gand, qui a été distinguée pour son projet de recherche consacré à « l'apprentissage au métier de sage-femme en milieu de travail, en Flandre ». Il s'agit de formaliser et de promouvoir un outil intégré d'apprentissage applicable à la formation continue, reposant sur l'esprit d'initiative des apprenants - avec le soutien de l'encadrement - et permettant un développement des compétences professionnelles des sages-femmes tout au long de leur carrière.

En Pologne, c'est une enseignante universitaire en obstétrique, Barbara Zych, qui a été distinguée pour son projet de recherche visant à mieux prendre en charge les nouveau-nés en soins intensifs et à mieux accompagner leurs parents. Elle s'intéresse notamment aux moyens de maintenir la relation parents-enfants pendant l'hospitalisation pour réduire l'adaptation et le stress associés.

Installée à Rzeszów, cette sage-femme travaillera en partenariat avec les services de soins intensifs de sept villes polonaises, afin d'inclure dans son étude un millier de parents d'enfants hospitalisés en néonatalogie.

Bourses de Recherche et Prix de Recherche Action

BOURSES DE RECHERCHE : SANTÉ ET CONJUGALITÉ PARENTALE



COMMENT « LA SANTÉ VIENT AUX ENFANTS »

Après un Master en psychologie sociale de la santé, Marie-Anastasié Aim consacre sa thèse au développement des représentations sociales (RS) de la santé chez les enfants et les adolescents de 8 à 15 ans. Autrement dit, à la manière dont « la santé vient aux enfants ». Il s'agit d'étudier la construction de ces RS sur la santé, leur évolution, la transmission entre parents et enfants et aussi entre pairs (enfants et adolescents). Et ce, tout en élaborant des outils novateurs pour l'étude des RS, grâce à la prise en compte des capacités cognitives et sociales des moins de 15 ans : associations libres, dessins...

Fruit d'un travail de terrain de trois ans, cette thèse, effectuée au laboratoire de psychologie sociale de l'université Aix-Marseille en partenariat avec des établissements scolaires de la région, comprend un volet éminemment pratique :

la meilleure connaissance des leviers et des freins aux comportements de santé chez les 8-15 ans permettra, en effet, de développer des outils de prévention et d'éducation plus adaptés. Cette étude est une « première » par la mise en œuvre de cohortes dédiées à l'étude des représentations sociales de la santé.



Marie-Anastasié Aim

RÉAMÉNAGEMENT DU LIEN CONJUGAL ET INVESTISSEMENT PARENTAL

En consacrant sa thèse aux remaniements conjugaux pendant la grossesse et les mois qui suivent la naissance de l'enfant, l'objectif de Charlène Guéguen est « d'approfondir les connaissances en psychologie clinique et d'améliorer les pratiques professionnelles et institutionnelles » de suivi des couples et des familles, notamment dans leurs formes recomposées, monoparentales et homoparentales. Tout en complétant la revue de littérature - encore rare - sur la conjugalité, elle souhaite ainsi contribuer à l'amélioration des dispositifs de prise en charge dans les maternités, les PMI, les crèches, les unités d'accueil mère-bébé etc.

La jeune chercheuse s'attache aussi à analyser « les modes de transmission générationnelle en écho aux origines de la formation du couple, ainsi que le degré d'investissement de l'enfant selon ces divers paramètres ». Pour ce faire, elle s'appuiera sur le suivi de quinze couples recrutés dans les services de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Louis Mourier (Hauts-de-Seine) et de la maternité des Lilas (Paris) : entretiens semi-directifs avec les couples et chacun des conjoints, réalisation d'un génogramme (représentation dessinée, par le couple, de son propre arbre généalogique sur une feuille) et, au troisième mois de l'enfant, observation d'une interaction triadique lors d'un temps de jeu libre.



Charlène Guéguen

PRIX DE RECHERCHE ACTION :

MIEUX FORMER LES TISF POUR MIEUX PRÉVENIR LES TROUBLES MÈRE/ENFANT

Docteure en sciences de l'éducation, Sandrine Amaré est coordinatrice du pôle étude et recherche au Collège coopératif Rhône-Alpes (CCRA), l'organisme porteur du projet récompensé. Son projet de recherche-action (RA) a pour finalité de mettre en lumière les compétences spécifiques des techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF) intervenant, en périnatalité, dans le cadre de situations de vie complexes. Elle vise également à comprendre et évaluer les impacts d'un dispositif national et expérimental de formation continue des TISF.

Concrètement, cette recherche-action comparera le travail effectué par 25 TISF ayant bénéficié d'un dispositif de formation à celui de 15 TISF n'en ayant pas bénéficié. Elle prévoit également des entretiens avec 15 parents accompagnés et des focus groupes avec 50 professionnel(le)s relevant des champs social, médico-social et sanitaire. À cela s'ajoute un questionnaire adressé à 500 TISF afin de dresser leur profil socio-professionnel.

Ces outils méthodologiques devraient permettre de qualifier l'évolution des représentations des TISF formées quant à la spécificité de leur action (soutien à

la parentalité, prévention des risques de maltraitance), identifier celles des parents quant au rôle des TISF et enfin, évaluer la complémentarité des compétences des TISF avec celles autres professionnels concernés : sages-femmes, pédopsychiatres, médecins, puéricultrices, assistantes de service social, éducateurs de jeunes enfants etc.

L'équipe de recherche s'engage ainsi à élaborer des perspectives d'application au-delà d'une production de connaissances théoriques. Il s'agira, *in fine*, de pérenniser et de déployer ce dispositif expérimental sur l'ensemble du territoire français.



Sandrine Amaré



Pour garantir la justesse de ses choix scientifiques et l'excellence des travaux primés, la Fondation Mustela s'appuie sur des groupes de professionnels de l'enfance : les comités scientifiques.

Le rôle-clé des comités scientifiques

Les trois comités scientifiques Recherche, Pédiatrie Sociale et Maïeutique réunissent des professionnels et experts reconnus, en activité dans des établissements hospitaliers publics ou privés, ou encore exerçant en libéral : pédiatres, pédopsychiatres, psychologues, psychanalystes, puéricultrices, sages-femmes, représentants des sciences sociales... Responsable du programme Enfance à la Fondation de France, Anne-Marie Bouvier en est également un membre actif.

Ces comités désignent les lauréats des Bourses de Recherche et des Prix de Pédiatrie Sociale et Maïeutique. La liste complète de leurs membres, ainsi qu'une brève biographie de chacun d'eux, sont disponibles sur le site Internet de la Fondation Mustela.

Afin de faciliter les échanges entre les membres des comités, mais aussi avec les anciens et nouveaux lauréats et autres professionnels de santé, la Fondation Mustela a mis en ligne un espace communautaire sur Internet, comportant de brèves biographies et des travaux de recherche consultables en ligne. Accessible depuis la page d'accueil « professionnels » de son site Internet, ce forum compte aujourd'hui 223 membres.

www.communaute.fondationmustela.com



RENCONTRE AVEC MICHEL ROUSSEY



Professeur honoraire de pédiatrie à l'université de Rennes-1, Michel Roussey est président depuis 2006 de l'Association française pour le dépistage et la prévention des handicaps de l'enfant (AFDPHE) en charge du dépistage néonatal. Membre fondateur et président depuis 2011 de la Société française de dépistage néonatal (SFDN), il appartient également au Haut Conseil de santé publique (HCSP). Durant son exercice au CHU de Rennes, il a dirigé, un centre régional de prévention et de prise en charge de la mort inattendue du nourrisson, une consultation spécialisée d'adoption internationale et il est référent régional en vaccinologie. Depuis 2015, il est membre du comité Recherche de la Fondation Mustela.

Vous êtes spécialiste du dépistage néonatal. Quelles sont les avancées possibles dans ce domaine ?

« J'ai en effet consacré ma carrière au dépistage précoce chez l'enfant, afin de prévenir les situations de handicap. J'ai ainsi beaucoup œuvré à la mise en place du dépistage systématique de la surdité néonatale. Mais d'autres dépistages pourraient exister, notamment pour les maladies métaboliques héréditaires [maladies rares qui empêchent la transformation par l'organisme des sucres, graisses et protéines, avec des conséquences dramatiques, et qui affectent les enfants homozygotes]. La HAS y est d'ailleurs favorable, mais leur mise en œuvre se heurte à des lourdeurs administratives.

Il est vrai que de tels dépistages soulèvent des interrogations pratiques et éthiques et engagent toute la société, et pas uniquement la profession médicale. Par exemple, faut-il dépister à la naissance, ou avant ? Doit-on autoriser les couples à vérifier s'ils sont

tous deux hétérozygotes pour un gène donné, avec le risque de concevoir des enfants porteurs de la maladie concernée ? Autant de sujets d'avenir pour la recherche en pédiatrie. »

Les recompositions familiales sont un thème récurrent des projets de recherche soutenus par la Fondation Mustela depuis quelques années...

« En effet. Je crois que l'essentiel, pour les aborder, est de partir des besoins réels de l'enfant. De manière générale, on est toujours en retard sur l'évolution de la société et des formes familiales ! Naissances hors mariage, vécu dans des familles séparées et/ou recomposées, parents de même sexe : quelles sont les conséquences sur l'enfant de ces changements parfois très rapides ? Pour répondre, il faut revenir à la source : l'enfant. Ainsi, a-t-il besoin d'une image paternelle et d'une image maternelle, ou pas ? Il n'y a pas encore assez de recherche sur ce sujet et il serait bon de disposer d'études de population conduites sur plusieurs années. »

Quel autre domaine de la pédiatrie vous semble propice à nouvelles recherches ?

« C'est peut-être une opinion de vieux ronchon, mais je crains l'isolement croissant des enfants dans un univers dominé par les moyens technologiques. On a appris, récemment, que 10 % des bébés dormaient avec des casques audio sur les oreilles. Or il n'existe pas d'étude prouvant que cela serait dangereux - ni, au contraire, que cela stimulerait le sens musical de l'enfant. Quid de l'usage du téléphone et des réseaux sociaux ? Isolent-ils l'enfant ou au contraire, créent-ils un univers de relations sociales, lui apportant reconnaissance et échanges ? Quid, ensuite, du devenir de l'adolescent puis du jeune adulte ? Nous avons besoin d'études factuelles, nourries de données scientifiques (evidence-based medicine), pour mieux comprendre l'influence de la technologie sur le développement de l'enfant.



Internet est d'ailleurs un diffuseur de messages souvent erronés, faisant fi des arguments scientifiques. La parole des institutions et des scientifiques n'est plus crue et les parents sont enclins plus facilement à croire ce qu'ils trouvent sur internet. C'est par exemple le cas de la vaccination des enfants que beaucoup de parents contestent aujourd'hui, en oubliant ce qu'elle a permis et permet encore en termes de santé publique et individuelle.

La protection de l'enfance en offre une autre illustration. La découverte de la sexualité, par exemple, doit-elle passer par le visionnage

de films pornographiques sur Internet, souvent à l'insu des parents ? J'ai parfois dû gérer des situations d'agression sexuelle y compris dans des familles « bien sous tous rapports » ! Mais il n'existe aujourd'hui pas de consensus sur l'influence des images ultraviolentes sur le comportement infantile. Les familles et les professionnels sont pris de court. Voici un autre sujet de recherche urgent. »

Quel est le rôle des fondations privées dans le financement de la recherche ?

« Bien qu'ayant toujours travaillé dans le secteur public, notamment à l'université et au CHU de Rennes,

je suis un militant de l'action privée. Ainsi, c'est grâce à l'association Vaincre la mucoviscidose - et donc aux apports financiers d'industriels et aux dons des familles - qu'on a pu faire progresser les choses, créer des centres spécialisés de prise en charge notamment, précurseurs des centres de référence maladies rares. Les fonds publics ne suffisent pas, car la recherche est un puits sans fonds et l'esprit humain, insatiable. L'histoire médicale est faite de multiples exemples où des initiatives privées ont fait avancer les choses y compris dans le service public. Quant aux fondations, elles y trouvent un bénéfice d'image, mais rarement commercial. »



LA FONDATION MUSTELA EN DATES

1982 Remise des premières Bourses Universitaires de thèse ou post-doctorat

1986 Édition du premier support d'information en santé du jeune enfant

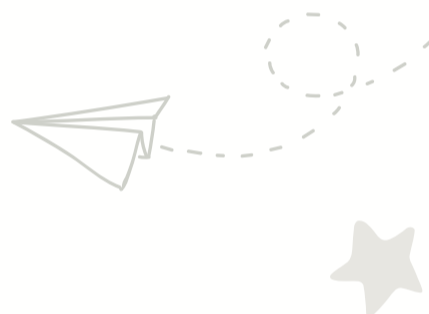
2006 Création, en partenariat avec la Société Française de Pédiatrie, du Prix de Pédiatrie Sociale pour récompenser un projet de promotion de la « bienveillance » de l'enfant et de sa famille

2006 Première opération de soutien à une association engagée, à l'étranger, en faveur du lien mère-enfant

2012 Création du Prix de Maïeutique en France

2014 Création du Prix de Maïeutique en Belgique

2015 Création du Prix de Maïeutique en Pologne



Une équipe au service des professionnels

Chantal Larcade
Déléguée générale de la Fondation Mustela

Emmanuelle Dumas
Directrice communication

Dorothée Vuibert
Chargée de communication

Audrey Geiger
Assistante de Direction

